

Blog sur les brevets Kluwer

Inquiétudes concernant la détérioration de la qualité des brevets à l'OEB

Kluwer Patent blogger - Samedi 11 février 2023

L'industrie est très préoccupée par la détérioration de la qualité des brevets à l'Office européen des brevets. La question a fait l'objet de discussions au début du mois entre l'OEB et l'Industry Patent Quality Charter, un groupe représentant de grandes sociétés internationales, des cabinets d'avocats et des offices de brevets.

À l'issue de leur réunion, Beat Weibel, chief IP counsel, group senior vice-president chez Siemens et force motrice de l'IPQC, a envoyé une lettre à l'OEB, résumant les résultats de la réunion et proposant la création de groupes de travail pour répondre aux préoccupations de l'IPQC. Le ton de la lettre est remarquablement critique et pointe, entre autres, l'environnement de travail des examinateurs et le manque de temps dont ils disposent pour une recherche et un examen approfondis :



(...) Nous sommes heureux de constater que nous semblons avoir trouvé un point de départ commun et nous sommes désireux de poursuivre notre dialogue constructif.

(...) Nous avons donc un intérêt vital à ce que les brevets soient de haute qualité. Toutefois, notre influence sur la qualité est principalement axée sur la rédaction des demandes de brevet et sur la gestion du portefeuille des brevets délivrés. Ces aspects, nous essayons de les couvrir avec notre auto-obligation selon le texte de l'IPQC. En revanche, en ce qui concerne la recherche et l'examen des demandes de brevet, nous sommes très dépendants des offices de brevets.

Comme nous l'avons expliqué et sur la base de notre expérience factuelle quotidienne des rapports de recherche et d'examen, nous avons le sentiment que la qualité des recherches et des examens de l'OEB a diminué ces dernières années.

Lors de notre réunion, nous avons donc présenté à l'OEB les demandes suivantes, que nous aimerions approfondir avec vous dans le cadre d'un nouveau dialogue constructif.

1. Recherches complètes

a. Fournir une recherche d'antériorité pour TOUTES les revendications (selon l'art. 92, R. 61 CBE) et un rapport de recherche commenté soulevant d'autres questions de brevetabilité (R. 62). NE PAS soulever de problèmes de brevetabilité en premier lieu, supprimer les caractéristiques critiques et effectuer une recherche d'antériorité uniquement pour les caractéristiques restantes.

- b. Rendez les critères et la stratégie de recherche transparents.*
- c. Donnez aux examinateurs un nombre d'heures suffisant pour rédiger un rapport de recherche complet.*

2. Examen complet

- a. La première action du bureau doit couvrir toutes les exigences de brevetabilité, y compris le langage clair de toutes les revendications ; pas d'approche fragmentaire.*
- b. Veiller à ce que les membres de la division d'examen passent suffisamment de temps ensemble pour chaque demande afin de discuter de la proposition de l'examineur chargé. Dto. en opposition.*
- c. Allouez un budget temps suffisant pour vous assurer que le principe des 3 paires d'yeux pour examiner la division fonctionne à nouveau correctement.*
- d. Analyser les décisions des chambres de recours et des divisions d'opposition afin d'identifier les lacunes potentielles en matière de recherche et d'examen et élaborer des contre-mesures lorsque cela est possible.*

3. Commentaires des utilisateurs

Introduction d'un système de feedback anonyme et facile à utiliser pour chaque action de bureau (approche NPS ou smiley).

4. Formation

- a. Formation externe continue et traçable des examinateurs au dernier état de l'art, par exemple, par des instituts de recherche, des universités ou des industries.*
- b. Formation traçable des examinateurs, par exemple tous les 5 ans, sur l'importance des brevets dans l'industrie.*

5. Rendre transparent le système d'incitation des examinateurs.

Notre ambition est de faire en sorte que la qualité des brevets en Europe et par l'intermédiaire de l'OEB soit la plus élevée au monde. Pour atteindre cet objectif, nous sommes non seulement prêts à collaborer de manière constructive avec l'OEB, mais nous pensons également que l'environnement de travail des examinateurs doit être tel qu'ils soient en mesure d'effectuer les meilleures recherches et examens approfondis au profit de la société, de l'industrie et de l'Europe.

En ce qui concerne la suite de la procédure, nous suggérons de diviser les sujets ci-dessus en quatre groupes de travail : (1) Recherche, (2) Examen, (3) Formation, et (4) Retour d'information des utilisateurs et système d'incitation. Nous vous serions reconnaissants de nous indiquer des représentants de l'OEB susceptibles de mettre en place des groupes de travail conjoints sur ces sujets. Nous serions heureux d'organiser et d'accueillir les ateliers correspondants au cours des prochains mois. (...)'

Lors d'une table ronde en décembre de l'année dernière avec environ 70 membres, la Charte de qualité des brevets industriels a critiqué l'OEB pour ne pas avoir pris en compte leurs préoccupations, comme [l'a rapporté Managing IP](#). Ce n'est qu'après cette réunion que l'OEB "a accepté de rencontrer un groupe de conseillers juridiques internes de grandes entreprises pour discuter des préoccupations concernant la qualité des brevets accordés par l'office".

Les membres de la [Charte de qualité des brevets industriels](#) sont des entreprises telles que

Procter & Gamble, Ericsson, Syngenta, Siemens, HP, Volvo, Roche, Qualcomm, Vodafone, ATOs, Bayer et Deutsche Telekom. L'IPQC a été créé en octobre de l'année dernière. L'un de ses principaux objectifs est d'entamer un dialogue permanent avec les offices des brevets. En particulier l'Office européen des brevets, étant donné que la compréhension de la qualité des brevets par l'OEB est principalement autodidacte et que les mesures récentes ont surtout servi à des fins d'optimisation interne.

Pour être sûr de ne pas manquer les mises à jour régulières du Kluwer Patent Blog, veuillez vous inscrire [ici](#).

Kluwer IP Law

L'enquête **Future Ready Lawyer 2022** a montré que 79% des avocats pensent que l'importance de la technologie juridique va augmenter pour l'année prochaine. Avec Kluwer IP Law, vous pouvez naviguer dans la pratique de plus en plus globale du droit de la propriété intellectuelle avec des informations et des outils spécialisés, locaux et transfrontaliers, depuis chaque endroit préféré. Êtes-vous, en tant que professionnel de la propriété intellectuelle, prêt pour l'avenir ?

Découvrez comment **Kluwer IP Law** peut vous aider.

79% of the lawyers think that the importance of legal technology will increase for next year.

Drive change with Kluwer IP Law.

The master resource for Intellectual Property rights and registration.



2022 SURVEY REPORT
The Wolters Kluwer Future Ready Lawyer
Leading change

Ce bulletin a été publié le Saturday 11 February 2023 at 12:54 pm et est classé dans [EPC](#), [EPO](#) Vous pouvez suivre les réponses à ce bulletin avec le fil [RSS](#). Vous pouvez laisser une réponse, ou [faire un trackback](#) depuis votre propre site.